

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux le treize octobre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Frénoville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Mme Ann BAUGAS, M. Philippe PESQUEREL, Mmes Magali LONCLE, Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Mmes Nathaly MONROCQ, Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE (pouvoir à Magali LONCLE), Mme Sophie de GIBON, MM. Laurent DECLERCK, William HERFORT, Mmes Coralie ARRUEGO (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), Alexandra LEPINAY (pouvoir à Sylvie SALLE), M. Alain BOHEME,

Secrétaire de séance : M. Stéphane CASTEL

Date de convocation :
06-10-2022
Délibération visée le :

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 30
Titulaires 28
Suppléants 2
Pouvoirs 4
Votants 34

Quorum 20

N° 2022 / 146

Objet :

PERSONNEL

**Création et
suppressions de
postes**

Afin de répondre aux mouvements de personnel dans les services, il convient de :

- Créer un emploi permanent d'adjoint administratif 1^{ère} classe (catégorie C) à temps complet à compter du 14 octobre 2022 ;
- Supprimer un emploi permanent d'adjoint administratif (catégorie C) à temps complet à compter du 14 octobre 2022 ;
- Supprimer un emploi permanent d'adjoint technique (catégorie C) à temps complet à compter du 14 octobre 2022 ;
- Supprimer un emploi non permanent d'adjoint administratif (catégorie C) à temps complet à compter du 14 octobre 2022.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence (ci-annexé).

M. Richard MARTIN indique qu'au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, il y a un poste de créés, mais 2 postes pourvus.

Ce point sera en effet vérifié.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Décide de :

- Créer un emploi permanent d'adjoint administratif 1^{ère} classe (catégorie C) à temps complet à compter du 14 octobre 2022 ;
- Supprimer un emploi permanent d'adjoint administratif (catégorie C) à temps complet à compter du 14 octobre 2022 ;
- Supprimer un emploi permanent d'adjoint technique (catégorie C) à temps complet à compter du 14 octobre 2022 ;
- Supprimer un emploi non permanent d'adjoint administratif (catégorie C) à temps complet à compter du 14 octobre 2022.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Stéphane CASTEL

Le Président,
Philippe PESQUEREL

